

COMITE SYNDICAL

du jeudi 8 mars 2018 à 14 H 30

à l'EPTB Vilaine – LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 8 mars 2018 à 14 H 30** à l'EPTB Vilaine – La Roche Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ETAIENT PRESENTS

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Jean Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine
- Madame Nathalie MARCADET, Service Finances – EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

2018-8

COMITE SYNDICAL DE L EPTB VILAINE
jeudi 8 mars 2018
à 14H30 à LA ROCHE BERNARD

5 RESSOURCES :**Exercice 2018 : programmation pluriannuelle des investissements : approbation**

Depuis la fin des travaux de la 2^{ème} tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique en 2012 (et dans l'attente de la réalisation de la dernière tranche), les exercices budgétaires ont généré de forts excédents en l'absence d'investissements importants. Cette tendance s'est arrêtée l'an dernier, avec le démarrage des travaux de restructuration de l'usine.

Les budgets des services publics industriels et commerciaux sont équilibrés par les recettes facturées aux usagers. Si le service génère durablement des excédents, la nécessité de réduire le tarif aux usagers se pose sauf si des travaux sont envisagés. La nomenclature M49 permet de voter un budget en déséquilibre avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration d'actualiser la programmation des investissements à partir des opérations déjà décidées lors de sessions précédentes, c'est-à-dire les **travaux de modernisation de l'usine de FEREL** et **la dernière tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)**. Ces deux opérations justifient les excédents générés avant 2017. La deuxième écluse n'est toujours pas intégrée dans la programmation car le projet reste à valider.

La programmation s'appuie (voir tableau ci-dessous) :

- sur des travaux à l'usine s'étalant jusqu'à 2023 pour un « reste à réaliser » de 16,9 M€ HT ;
- sur la réalisation de la 3^{ème} tranche de l'AVA entre 2020 et 2022, selon l'objectif actualisé du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille et Vilaine (SMG35), pour 6,6 M€ HT ;

Cette programmation devra être revue en cas de validation du projet de la deuxième éclipse.

Budget Eau Potable : Programmation des investissements 2018-2023

M€ HT		2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Investissements courants		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	3,0
Projet usine Férel		6,0	4,9	1,3	1,2	2,3	1,2	16,9
AVA		0,2	0,2	2,0	3,0	1,2		6,6
Total		6,7	5,6	3,8	4,7	4,0	1,7	26,5

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité,

- Approuve la programmation pluriannuelle 2018-2023 du budget annexe Eau Potable, telle que présentée.

**Pour extrait conforme
La Présidente,**

Solène MICHENOT